

# DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Compte-rendu affiché le : 14 Avril 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 Avril 2023

N° 23-04-09

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

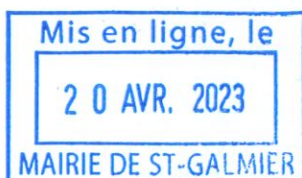
**OBJET :**

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, commune

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

**Membres présents à la séance :**

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE - Suzanne BOICHON – Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS – Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Michel FRANCHINI - Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA - Thomas ROCHETTE - André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL - Aurélie DESBREE - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC.



**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Gilles GRANGIER à Gérard ALLANCHE - Régine CHEVALLIEZ à Philippe DENIS - Serge GRANGE à Suzanne BOICHON - Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE - Lydie THOLLOT à Jacques DECHANDON.

Membre absent : Solange MORERE.

Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

20 AVR. 2023

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022, COMMUNE**

Le Conseil Municipal,  
réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,  
suite au vote du compte administratif 2022 intervenu le 13 Avril 2023,  
statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif 2022 présente :

■ un excédent de fonctionnement de : 1 257 881,86 €

**Décide**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'affecter partiellement le résultat à la section d'investissement :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	0.00 €
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	200 000,00 €
Virement à la section d'investissement	1 451 613,85 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT</b>	<b>1 057 881,86 €</b>
A) EXCEDENT AU 31/12/2022	1 257 881,86 €
Affectation obligatoire	
• à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	NEANT
Déficit résiduel à reporter	
• à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	766 276,54 €
Solde disponible	491 605,32 €
affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	291 605,32 €
TOTAL	1 057 881,86 €
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur (ligne 002)	
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur	200 000,00 €
B) DEFICIT AU 31/12/2022	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 14 Avril 2023.

Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

20 AVR. 2023

Mairie de Saint-Galmier

LE MAIRE  
Philippe DENIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Gérard ALLANCHE